

Environnement socio-culturel et sous représentativité des femmes dans les programmes de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire.

Kouassi Kouman Vincent Mouroufie

*Institut d'Ethno-Sociologie (IES) de l'Université Félix Houphouët Boigny, Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales et Humaines (LERISSH),
Email : vincentkouassikouman@gmail.com*

Oleh Kam

*Institut d'Ethno-Sociologie (IES) de l'Université Félix Houphouët Boigny
Email : olehfr@yahoo.fr*

Moussa Sangare

*Université Peleforo Gon Coulibaly
Email : sangaremoussa40@yahoo.fr*

Résumé

Le travail des enfants est une problématique connue dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et ses probabilités de sur-venue sont élevées. Cela a conduit à des initiatives menées par divers acteurs (acteurs étatiques, ONG, populations) en vue de réduire voire éradiquer ce phénomène. Cependant, certaines catégories sociales dont les femmes sont généralement sous représentées dans ces initiatives de lutte contre le travail des enfants, et cela à cause de plusieurs facteurs socio-culturels. Ainsi, l'objectif de l'étude vise à montrer que l'environnement socio-culturel des femmes influence leur représentativité dans les coopératives de commercialisation du cacao et par ricochet la lutte contre les pires formes de travail des enfants. L'évaluation a utilisé une approche participative, consultative et inclusive utilisant la revue documentaire, les entretiens avec les parties prenantes aux échelons national, régional et local, les visites d'expériences et les focus groupes au niveau communautaire. L'étude s'est déroulée dans les localités de: Guéyo (Soubré) dans la région de la Nawa, Daloa et Issia dans la région du Haut Sassandra, Abengourou et Agnibilékrou dans la région de l'Indénié à l'Est. Pour son élaboration, cette étude s'est appuyée sur la démarche qualitative en vue de la consultation des données. Pour la consultation des données, cette démarche qualitative a privilégié le mode selon l'échantillonnage à choix raisonné, ce qui a permis d'interroger (200) personnes.

Les résultats de l'étude montrent d'une part que les femmes sont sous représentées dans les zones

à forte production cacaoyère à cause des valeurs socio culturelles de la tradition. D'autre part, la certification ne prend pleinement pas en compte la question du genre.

Mots clés : *Environnement socio-culturel, sous-représentativité, travail des enfants, certification, genre,*

Abstract

Child labor is a known problem in the cocoa sector in Côte d'Ivoire with a high level of occurrence. This has led to initiatives by various actors (state actors, NGOs, populations) to reduce or even eradicate this phenomenon. However, certain social categories of women are generally underrepresented in these initiatives to combat child labor, because of several socio-cultural factors. So the aim of the study is to show that the socio-cultural environment of women influences their representativeness in cocoa marketing cooperatives and indirectly the fight against the worst forms of child labor. The evaluation used a participatory, consultative and inclusive approach using the literature review, stakeholder interviews at the national, regional and local levels, experience visits and focus groups at the community level. The study took place in the localities of Guéyo (Soubré) in the region of Nawa, Daloa and Issia in the region of Hautassandra, Abengourou and Agnibilékrou in the region of Indénié in the East. For its development, this study relied on the qualitative approach for data consultation. For the consultation of the data, this qualitative approach favored the mode according to the reasoned choice sampling, which made it possible to question (200) people.

The results of the study show, on the one hand, that women are under-represented in areas with high cocoa production because of the socio-cultural values of tradition. On the other hand, certification does not fully take into account the gender issue. Indeed, women do not enjoy the benefits of certification, including access to premiums paid to their husbands as part of certification.

Key words: *Socio-cultural environment, Under-representativity, child labor, certification, gender.*

Introduction

La représentativité des femmes dans les programmes de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao constituent une préoccupation pour les pays en voie de développement. En effet, le travail des enfants y pose des problèmes graves, dans certains cas inadmissibles. Ces problèmes existent en Côte d'Ivoire et au Ghana (CSAO, 2011). Précisément en Côte d'Ivoire, l'accentuation de la précarité économique due à la crise post-électorale de 2011 aurait aggravé la situation de l'emploi illégal des enfants dans les plantations de cacao. A tel point que le taux de pauvreté en zone rurale a été estimé à 62,45% en 2008 (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP),

2008). Confrontés aux réalités de la pauvreté rurale et au manque d'infrastructures, les producteurs de cacao font souvent appel au travail de leurs enfants pour réduire les coûts du travail sur la parcelle familiale, où le cacao est produit. Ainsi, les enquêtes réalisées en Côte d'Ivoire et au Ghana montrent que plus de 2/3 des enfants travaillant dans les exploitations familiales ont des liens de parenté directe ou indirecte avec les chefs de ménages propriétaires de parcelles. Ces enfants, adolescents sont alors victimes de traite et d'exploitation. Ce contexte a aussi des effets néfastes sur le modèle d'éducation donné aux enfants (Rapport d'Etat sur le Système Educatif National) (RESEN, 2009). Au Ghana, 40% des enfants de 5 à 17 ans exercent une activité économique avec 20% soumis au travail des enfants et 10% dans les travaux dangereux (Diallo, 2008). Quant à la Côte d'Ivoire, 25% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont actifs, 18% d'entre eux participant à des travaux dangereux (CEDEAO, 2013). Au regard de ce qui précède, le travail des enfants est une problématique connue dans le secteur du café cacao en Côte d'Ivoire et ses probabilités de survenue sont élevées. En effet, depuis près d'une décennie, le cacao ivoirien qui constitue la première source de revenu du pays fait l'objet d'une menace de boycott de la part des chocolatiers à travers le gouvernement Américain en raison de l'utilisation des enfants dans les plantations.

Le gouvernement ivoirien ayant été sensibilisé sur la question, a pris des mesures et des actions afin d'éradiquer le phénomène. Cela a conduit également à des initiatives menées par divers acteurs en vue de réduire voire éradiquer ce phénomène : Au niveau gouvernemental, une instance interministérielle spéciale a été créée « le comité interministériel » (CIM) pour coordonner les actions gouvernementales en réponse au travail des enfants. En ce qui concerne le secteur privé, le travail s'articule par exemple à travers les programmes internes des compagnies et la stratégie Cocoa Action contre le travail des enfants. Dans le cadre de Cocoa Action, certaines grandes compagnies ont ensemble défini des indicateurs pour suivre leurs efforts de lutte contre le travail des enfants. D'abord, International Cocoa Initiative (ICI), important acteur, promet la mise en œuvre de l'approche SSRTE (Système de suivi et de remédiation du travail des enfants). Ensuite, CARE a conçu et mis en œuvre des projets de développement durable au profit des communautés productrices de cacao, pour le compte de Modelez International et de Cargill. Enfin, UTZ à travers la certification, aborde la question du travail des enfants. Dans la version 2016 de son Code de Conduite, UTZ a défini, en collaboration avec ICI, des lignes directrices sur la prévention, la surveillance et l'élimination du travail des enfants à respecter par toute organisation désirant porter le label UTZ Certified.

Malgré cette diversité d'intervention des acteurs dans ce secteur, le bien-être physique et psychologique ainsi que le droit des garçons et des filles ne sont pas suffisamment protégés.

Sachant que le problème va au-delà des plantations et nécessite que les communautés et la société civile soient impliquées, CARE et UTZ ont évalué leurs différentes approches

existantes dans le secteur du cacao, captivé sur ces différentes expériences et développé une approche communautaire durable et évolutive qui intègre la protection de l'enfant.

Dans le cadre de son programme de développement communautaire, CARE a mis l'accent sur le genre c'est-à-dire que toutes les couches sociales dont les femmes. L'objectif de cette compagnie est de contribuer à l'autonomisation des femmes et les impliquer dans la lutte contre le travail des enfants. Dans cette perspective, Chen *et al.* (2005) estiment que si l'on veut réduire la pauvreté, il faut encourager l'égalité entre les sexes, et améliorer la sécurité économique des femmes. En outre, permettre aux femmes de participer équitablement à la production au même titre que les hommes permettrait aux pays en voie de développement de faire croître leurs revenus de 2.5 à 4% selon l'organisation mondiale de l'agriculture (Banque Mondiale, 2012). Cependant, les femmes sont peu représentées dans les zones de production cacaoyère et les stratégies de lutte contre le travail des enfants. Les activités de lutte contre le travail des enfants dans la stratégie UTZ se focalisent aux groupes de producteurs masculins qui sont acteurs à part entière de ce programme. La certification, en se focalisant principalement sur les groupes de producteurs masculin, ne permet pas de prendre suffisamment en compte le genre et le développement communautaire. Ainsi, les femmes sont minoritairement intégrées dans la gestion coopérative de la production du cacao. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la sous représentativité des femmes dont leur environnement socio-culturel.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce présent article dont la question centrale est la suivante : Comment l'environnement socio-culturel des femmes influence leur représentativité dans les coopératives de commercialisation du cacao et par ricochet la lutte contre les Pires Formes du Travail des Enfants (PFTE)? Telle est la préoccupation majeure à laquelle nous avons tenté de répondre.

Methodologie de L'étude

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude a été une approche participative, consultative et inclusive garantissant une collaboration étroite avec toutes les parties prenantes et acteurs impliqués dans la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture.

1.1. La revue et l'étude de la documentation

Elle a consisté à consulter les documents en rapport avec la problématique et les approches existantes en matière de protection de l'enfant et de la lutte contre le travail des enfants :

- ✓ documents de projets (Prodoc, rapports narratifs et financiers, rapports de mission, rapports d'étude, code principal de conduite pour la certification de groupes et multi-groupes, document d'orientation sur le travail des enfants de UTZ), lois nationales en matière de protection de l'enfant (code pénal, loi de 1970, le code du travail) ;
- ✓ documents de politiques et stratégies (Plan d'Action de Lutte contre le Travail des Enfants (2012-2014 ; 2015-2017), Politique Nationale de Protection de l'enfant, Stratégie Nationale de protection sociale...);
- ✓ les conventions internationales qui visent à faire appliquer et respecter les droits de l'enfant (la Déclaration des Droits de l'Enfant de 1959, la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant de 1989, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples de 1981, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant de 1990, la Convention 182 de l'Organisation Internationale du Travail sur les pires formes de travail des enfants de 1999, la Convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum de 1973).

L'exploitation de cette documentation a permis de procéder à la revue et la synthèse des informations pertinentes pour l'élaboration des instruments de collecte des données sur le terrain et orienter la mise en œuvre de l'évaluation. Les outils de collecte des données élaborés ont été conjointement validés par CARE, UTZ et le Consultant.

Techniques de collecte des données

En termes de techniques de collecte de données, les consultants ont adopté l'approche Social Analysis Action (*SAA*). C'est une approche par laquelle les individus et les communautés explorent et défient les normes sociales, les croyances et les pratiques qui façonnent leur vie. Elle a été mise en œuvre à travers les entretiens semi-dirigés, les focus groups dirigés, les visites de sites de projets et les observations directes.

- *Les entretiens semi-directifs*

Les entretiens semi-directifs ont été menés avec :

- ✓ le Coordonnateur Programme Cacao et Secteur Privé de CARE
- ✓ le chef de Projet Prococo de CARE;
- ✓ le chef de Projet Cocoa Life de Care ;
- ✓ Le Représentant Pays Adjoint d'UTZ
- ✓ La Responsable du Programme Sector Partnerships de UTZ au Ghana,

Spécialiste de la protection de l'enfant ;

- ✓ les acteurs gouvernementaux (le Comité Interministériel de lutte contre le travail des enfants» (CIM),
- ✓ les titulaires des certifications UTZ ;
- ✓ l'Expert en Protection de l'Enfant du Bureau International du Travail ;
- ✓ le Spécialiste Protection de l'Enfant de l'UNICEF ;
- ✓ Les organisations de la Société Civile (ICI, ASA, Save The Children, IRC
- ✓ des responsables des coopératives agricoles de cacao ;
- ✓ les membres des dispositifs institutionnels de recensement, de référencement et de prise en charge des cas des pires formes du travail des enfants PFTE ou de violation des droits des enfants (Plateforme protection, SOSTECI, Plateforme VBG, mécanisme régional multisectoriel de protection, centres sociaux) ;
- ✓ les sociétés d'exportation, (OLAM, Modelez, CEMOI, CARGILL, ECOM).
- *Les Groupes de Discussions focalisées (Focus Group Discussions)*

Les focus groups ont été conduits auprès des communautés cacaoyères (hommes, femmes, jeunes, enfants), des membres des CDCOM, des CPE, des paysans relais. Ces focus groups ont concerné 8 à 12 personnes par catégorie sociale.

- *L'observation directe*

Des observations directes ont permis de cerner l'impact des approches développées sur la protection et le travail des enfants. Ces observations ont été faites sous forme de visite de terrain à l'aide d'une grille d'observation. Elle nous a permis de comprendre la réalité du travail des enfants dans l'agriculture d'en connaître les caractéristiques à travers les tâches menées par les enfants. L'observation a permis aussi de voir les aspects dangereux du travail des enfants dans l'agriculture. Elle a permis également de comprendre la place de la femme dans la communauté cacaoyère influencée par son environnement socio-culturel et l'environnement de la certification en rapport avec le genre dans le secteur du cacao ivoirien.

Echantillonnage

Les travaux de terrain ont consisté à mener une enquête auprès des communautés pour évaluer les différentes approches de lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture. Pour se faire, des guides d'entretien ont été employés. Les personnes interrogées l'ont été en groupe dans un premier temps et individuellement dans un second temps. C'est un total de 200 personnes qui ont donc été soumises aux guides d'entretien. Cependant, le nombre de participants aux focus groups étaient de 8 à 12. Les guides d'entretien ont

abordé des thèmes comme la perception de l'enfant par la communauté, la connaissance du travail des enfants, les causes du travail des enfants, la protection de l'enfant dans la communauté. Aussi, la description de l'environnement du secteur de cacao en Côte d'Ivoire afin de comprendre la place de la femme dans la communauté cacaoyère et l'environnement de la certification ont constitué les thématiques des guides d'entretien individuel et de groupe. L'unité de sondage est le village. La population mère qui a servi de base de sondage est la liste des villages dans lesquels CARE et UTZ ont mis en œuvre des actions de lutte contre le travail des enfants. Le choix des villages à enquêter s'est fait sur la base des critères d'inclusion suivant:

- villages dans lesquels il existe des coopératives certifiées UTZ dans les projets de CARE International ;
- villages dans lesquels il existe des Coopératives certifiées UTZ travaillant avec ICI ;
- villages dans lesquels il existe des Coopératives certifiées UTZ ne travaillant ni avec CARE ni avec ICI ;
- villages qui ont bénéficié de l'ACPE (Activité Communautaire de Protection de l'Enfance) dans le cadre du Projet UNICEF Protection de l'Enfance de CARE.

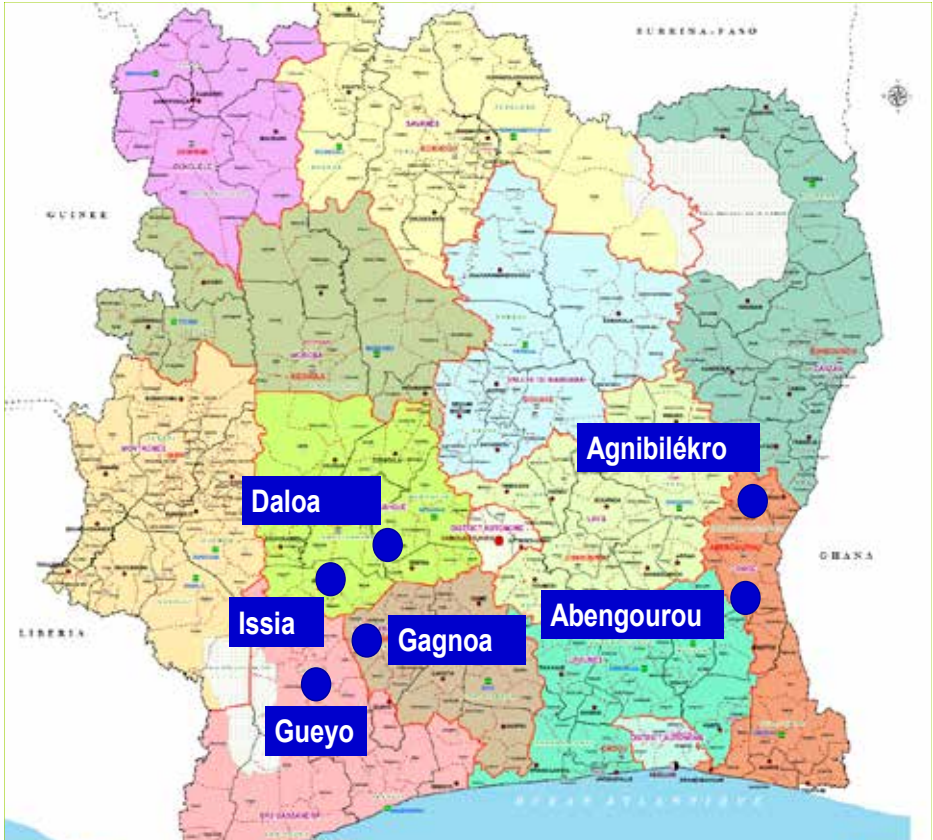
Compte tenu du temps imparti pour faire le travail, 10 coopératives dans 10 localités ont été retenues. En outre, 35 acteurs institutionnels de lutte contre le travail des enfants ont été interrogés, il s'agit des agents de CARE International, du Représentant Régional Afrique de l'Ouest de UTZ, des acteurs gouvernementaux, des titulaires des certifications UTZ, les organisations de la Société Civile, les membres des dispositifs institutionnels de recensement, de référencement et de prise en charge des cas des pires formes du travail des enfants PFTE ou de violation des droits des enfants, des sociétés d'exportation. Les acteurs enquêtés sont des personnes ressources ayant un lien direct avec le phénomène étudié. En définitive, c'est un total de 200 personnes qui ont été enquêtées.

Zone géographique de l'étude

Les localités visitées dans le cadre de l'étude sont celles dans lesquelles CARE et UTZ ont mené des projets/initiatives de lutte contre le travail des enfants. Ces localités correspondent à un large éventail de contextes d'intervention :Guéyo (Soubré) dans la région de la Nawa pour la partie Sud-Ouest où a été mis en œuvre le projet de protection de l'enfance de CARE avec l'Unicef, Daloa dans la région du Haut Sassandra où est mis en œuvre le programme Cocoa Life et Issia, Abengourou et Agnibilékrou dans la région de l'Indénié à l'Est où l'on trouve des coopératives certifiées UTZ dans le programme

CARE et des coopératives certifiées UTZ travaillant avec ICI, des coopératives certifiées UTZ ne travaillant ni avec CARE ni avec ICI.

Carte 1 : Zones d'étude



Source : Enquête de terrain.

Resultats

Les résultats de l'étude se structurent autour de l'environnement socio-culturel (entourage, us et coutumes, traditions) dans les zones de production de cacao et l'environnement de la certification (fonctionnement du programme de certification) en rapport avec le genre.

La place de la femme dans la communauté cacaoyère

L'environnement socio-culturel de la zone d'étude influence la place de la femme dans la communauté cacaoyère. L'étude a permis de noter une sous représentativité des femmes (moins de 5%) dans les organisations de producteurs dans les zones de Daloa, Issia, Gagnoa et de 30 % en pays agni (Abengourou). En effet, les organisations de producteurs de cacao (coopératives, case du planteur) sont fortement dominées par les hommes: case du planteur de Sikaboutou/Daloa (450 cacaoculteurs/ 27 femmes); COOPAPRIX/Issia, (739 cacaoculteurs/ 15 femmes) ; COOPADIS/Issia (3293 cacaoculteurs/ 146 femmes) ; COOPASO/Ouragahio (528 cacaoculteurs/ 8 femmes) ; CYI/Abengourou (1000 cacaoculteurs/ 400 femmes), COOPAMA (517 cacaoculteurs/ 147 femmes). Ainsi, peu de femmes gèrent pour leur propre compte d'importantes superficies de cacao. Cela est corroboré par les propos de G.F, un notable de Sikaboutou dans la région d'Issia affirme : *« Ici, c'est l'homme qui est le patriarche et dans les coutumes liées au foncier, c'est l'homme qui possède les terres et les femmes n'ont pas droit à avoir la terre. Elles s'occupent du ménage et de l'éducation des enfants. C'est la raison pour laquelle c'est les hommes qui sont plus représentés dans la gestion des champs de cacao »* (Entretien réalisé en 2018). Ici, la tradition influence la position de la femme dans la communauté cacaoyère par rapport à l'acquisition des terres.

Un producteur de cacao N.M dans la région de Soubré renchérit en ces termes : *« C'est nos coutumes traditionnelles sur la terre qui écartent les femmes de la propriété foncière. C'est pourquoi on voit plusieurs hommes propriétaires des terres et de plantations de cacao »* (Interview réalisée en 2018).

Ces propos expliquent l'absence des femmes dans l'acquisition des terres et plantations de cacao au profit des hommes qui en ont la charge.

Un jeune F.T originaire de Manzanouan dans la localité d'Abengourou fait les révélations suivantes: *« Chez nous les Agni, la coutume et les traditions influencent l'accès des femmes aux terres, ce qui limite le nombre de femmes propriétaires de cacao. Cependant, on autorise quand même aux femmes d'être propriétaires des champs de cacao »* (Interview réalisée en 2018).

De là, il ressort ici qu'en dépit des traditions, les femmes peuvent être propriétaires des champs, seulement elles sont en nombres réduites par rapport aux hommes dans la possession des champs de cacao.

Certification et genre

L'environnement de la certification n'intègre pas suffisamment les femmes. Les entretiens réalisés auprès des femmes montrent qu'elles profitent rarement des revenus générés par la commercialisation de la production et qu'elles n'ont pas directement accès

aux primes reversées à leurs maris dans le cadre de la certification. Cela est attesté par les propos d'une participante : « *Nous, les femmes, on se met en groupement pour faire nos champs, généralement dans le vivrier. L'ANADER nous a financé et nous a donné les plants de banane. On a divisé le champ en deux ; une partie pour faire la banane traditionnel et une autre pour l'artificiel qui grandit et produit vite. Avec ça, on gagne de l'argent et on aide nos maris et on s'occupe de nos enfants, surtout les filles pour ne pas qu'elles tombent enceinte. Est-ce qu'on voit l'argent des hommes quand ils vendent leur cacao ?, c'est nous on les aide quand il n'y a pas cacao (période de soudure), c'est nous on les sauve quand ils refusent de payer les fournitures des enfants, nous on le fait* » (Focus group femmes, Assekro/Abengourou).

Aussi, l'évaluation montre que la certification, en se focalisant sur le groupe de producteurs, ne permet pas de prendre pleinement en compte la question du genre. Les femmes sont faiblement touchées par les actions d'information et de sensibilisation sur la question du travail des enfants. Comme le souligne une femme participant au focus group, en parlant de la lutte contre les PFTÉ «... *c'est une affaire d'hommes* ».

S'agissant des CEP, les programmes de certification s'adressant uniquement aux cacaoculteurs, excluent les femmes qui, représentent une bonne part de la main-d'œuvre des producteurs du cacao. Elles sont absentes des Champs Ecoles Paysans (CEP) dans lesquels se déroulent la formation des cacaoculteurs et des réunions des organisations coopératives. Ce fait est souligné par un ADG enquêté :

« *Les femmes ne participent pas aux formations du CEP ; elles ne viennent pas au CEP. Cela est très regrettable parce que si elles venaient, elles pourraient apprendre beaucoup de chose* » (EI, ADG)

Les modules de formation des CEP, basés sur une méthodologie d'expérimentation et de démonstrations pratiques du cacao, ne prennent pas en compte les spécificités des femmes (culture vivrière, maraîchères, travaux domestiques, etc.).

Les connaissances acquises dans les CEP sont peu partagées au sein du ménage et de la communauté. C'est ce que souligne un participant : « *Pour nous, les formations portent plus sur le travail du cacao. Ce qu'on apprend dans le CEP, on s'assoit sur ça. Des fois on oublie même d'en parler à notre femme* » (Focus group, hommes, Assekro/Abengourou).

Ces propos montrent que les producteurs de cacao ne relaient pas les connaissances apprises dans les champs écoles à leur famille.

Discussion

La place de la femme dans la communauté cacaoyère influencée par son environnement socio-culturel et l'environnement de la certification en rapport avec le genre dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire seront discutées.

Place de la femme dans les communautés de production de cacao

Les femmes sous représentée dans les zones à forte production cacaoyère s'explique par les valeurs socio culturelles. Cependant, dans la région d'Abengourou, le taux relativement important de femmes (40 %) dans la cacaoculture chez la société agni est dû au fait qu'en milieu rural agni, le rôle de la femme s'est accru dans la dynamique sociale, que ce soit de manière individuelle ou à travers une organisation collective. Cela favorise l'accès des femmes à la terre et la gestion des exploitations agricoles de taille relativement importante. Il ressort de ce qui précède que les rôles s'établissent en fonction du statut social, le degré d'autonomie des individus en dépend. L'homme est le chef de famille. Lui seul est le détenteur de plantations de Cacao. La limitation de l'accès à la terre aux jeunes femmes et épouses accentue leur vulnérabilité dans la mesure où elles sont privées de ressources pouvant assurer leur propre autonomie. Dans ce cas avec aucune autonomie, l'action des femmes est réduite dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants parce qu'elles n'ont pas de champ. En effet, la décision de l'offre du travail infantile s'opère dans un cadre de jeu stratégique entre les hommes et les femmes dans les ménages. Il en découle que l'existence du travail des enfants part d'un manque de coordination entre les décisions des parents. Aussi, dans une situation de rareté du facteur terre, le système foncier défavorise les femmes au profit des seuls hommes qui s'accaparent de toutes les terres. Leur survie dépend donc des aînés, des parents et des époux. Dans les sociétés patrilinéaires à résidence virilocale, la femme mariée est souvent considérée au sein de l'unité domestique dans laquelle elle vit et travaille comme une étrangère de passage qui doit rejoindre sa famille d'origine à la mort de son époux ou en cas de divorce. Par conséquent, elle n'est pas associée aux prises de décision communautaires. Son rôle se résume à la reproduction familiale. Privée à la base de l'héritage foncier, la femme participe à la production vivrière durant les premières années de la production cacaoyère. Au-delà de cette période, son rôle dans l'exploitation cacaoyère est marginal. Sa tâche se réduit au cassage et au transport des fèves. Elle n'est associée ni aux négociations des prix d'achat ni à la commercialisation des fèves.

C'est dans ce sens qu'Adjmagbo et Guillaume (2001) parle de « production d'enfants et de nourriture » en ce qui concerne le rôle de la femme dans la société. Au total, les valeurs socioculturelles ont une part importante dans la légitimation de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Puisque, les chefs des ménages enquêtés sont essentiellement des hommes. Ce constat signifie que l'accès au statut de chef d'exploitation est dénié aux femmes. Cet état de faite accentue le phénomène du travail des enfants, car la femme est insuffisamment associée à la prise de décision.

Certification et genre

A la fin des années 2000, le secteur cacao connaît un virage vers la « certification de masse » basée sur un concept de « développement durable » combinant des normes environnementales, éthiques et des « bonnes pratiques agricoles ». Cette certification de masse est le fait des chocolatiers et les ONG internationales comme Rainforest Alliance (RA) ou UTZ. Le code de conduite d'UTZ s'adresse à des groupes et multi-groupes dont les membres doivent mettre en œuvres ses exigences. Ce code pour les groupes (Version 1.1 - Bloc C) interdit le travail des enfants dans toutes les exploitations agricoles. Dans ce contexte, UTZ, ayant besoin d'organisations de planteurs de cacao, s'est naturellement porté vers ces coopératives existantes. Dans cette logique, les producteurs de cacao dans les coopératives existantes sont des hommes. Les autres membres de la communauté dont les femmes et les enfants ne sont pas pris en compte contrairement à CAIRE international où toute la communauté est prise en compte dans le cas de la lutte contre le travail des enfants. Aussi, les avantages tirés de la vente du cacao ne profite qu'aux hommes. Car, l'époux ne rend pas compte des revenus tirés de la vente des fèves à sa femme et cela à cause du poids des coutumes qui influent sur la femme. C'est le cas également pour la scolarisation des enfants ou elle est mise à l'écart. Les hommes usent de cette situation pour imposer aux enfants le travail dans les champs de cacao sans que les femmes ne puissent s'opposer. Ainsi, la famille a connu une grande transformation et, face aux contraintes économiques, les enfants sont devenus des victimes des choix des personnes adultes.

Même dans les champs écoles, seuls les hommes sont présents et ils restituent ça difficilement à l'ensemble de leur familles/femmes. Cela peut influencer le travail des enfants. La certification (seul l'homme ou le patriarche qui bénéficie des avantages de la certification alors que pour que cette certification soit efficace, il faut élargir cela à toute la famille). Aujourd'hui de plus en plus, on assiste à l'avènement de femmes propriétaires de plantations (liés aux conditions de vie difficiles et actuelles et l'initiative des ONGs dans la politique de l'autonomisation des femmes qui peuvent modifier l'habitude socioculturelle des peuples. La prise en compte de femmes dans le programme de certification doit être vulgarisée pour lutter durablement contre le travail des enfants. La certification doit prendre en compte l'environnement familial de toutes les couches sociales en insistant sur le genre. En période de soudure, la paysans ne dispose plus d'argent pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans ce cas, l'autonomisation de la femme est importante afin de soutenir son mari pour la revalorisation de l'enfant en vue de lutter contre le travail des enfants. Le comité de surveillance mis en place par les coopératives ne peut que suivre les enfants des producteurs membres, et rencontrent d'énormes difficultés à identifier les enfants des coopérateurs non membres dans le cadre du travail des enfants.

En somme, bien que la certification ait permis une prise de conscience des producteurs en ce qui concerne la lutte contre les Pires Forme de Travail des Enfants (PFTE), cependant, l'efficacité de son intervention est réduite dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants car elle , touche difficilement les femmes, les enfants des producteurs qui ne sont pas dans la certification. Par ailleurs, seuls les hommes sont présents dans les champs-écoles et ils ne font pas le compte rendu de ces formations à l'ensemble de leur familles notamment les femmes. Ce qui empêche les femmes de s'intéresser véritablement à la cacaoculture. Cela limite l'efficacité de la lutte contre le travail des enfants. De ce qui précède, plusieurs facteurs semblent favoriser le travail des enfants, au titre desquels figurent les facteurs socioculturel, économiques, l'environnement et les faiblesses du système éducation-emploi (Schlemmer, 1996 ; Bhalotra, 2003 ; Lachaud, 2009 ; Diallo, 2008). Aujourd'hui, nous pensons qu'avec la fusion Rainforest Alliance et UTZ (programme de certification de premier plan pour le café, le cacao, le thé et les noisettes), l'on peut concevoir une stratégie durable de bien-être du cacao, des exploitants et leur communauté. Car, l'objectif de cette fusion est d'élaborer une norme ayant un impact social, environnemental et économique plus large, afin d'offrir aux exploitants agricoles et aux producteurs un meilleur cadre pour améliorer leurs moyens de subsistance, tout en protégeant les paysages dans lesquels ils vivent et travaillent. L'accent sera aussi mis sur les résultats et sur des approches adaptées au contexte local. Cela pourrait susciter alors le développement durable dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire afin de lutter contre le phénomène du travail des enfants.

Conclusion

A travers cette étude qui a pour thème: «L'environnement socioculturelle et la sous représentativité des femmes dans les programmes de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire», notre préoccupation a été de montrer que l'environnement socio-culturel des femmes influence leur représentativité dans les coopératives de commercialisation du cacao et par ricochet la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Les résultats obtenus sont les suivants : Les femmes sont en majorité mises à l'écart dans la gestion de la production cacaoyère à cause des valeurs socio culturelles de la tradition. Car l'environnement socio-culturel dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire à l'exception de la zone d'Abengourou exclut beaucoup les femmes dans les coopératives cacaoyères. Aussi, les programmes de certification se limitent aux producteurs qui sont en majorité des hommes et cela, à cause du poids des us et coutumes. Ainsi, le processus de certification ne procure aucune garantie aux femmes. Cette situation réduit l'efficacité de la lutte contre le travail des enfants. Ce qui légitime une stratégie incluant les femmes dans la gestion cacaoyère familiale et dans sa certification en vue d'une réaction plus efficace contre ce phénomène du travail

des enfants. Dans cette perspective, il s'agit de faire des recommandations pour une approche communautaire séquencée de protection de l'Enfant et de lutte contre les pires formes de travail des enfants. Cette nouvelle approche comprend les séquences suivantes : le statut de l'enfant dans la communauté et l'intégration du genre dans les programmes de certification. Il faut accroître l'autonomisation des femmes à travers le projet AVEC (Association villageoise d'Épargne et de Crédits) mis en place par Care. Il faut prioriser la fusion Rainforest Alliance et UTZ afin de mieux protéger l'enfant et promouvoir un cacao durable.

Bibliographie

- 1-Adjamagbo, A. et Guillaume A., 2001, «*Relations de genre et santé de la reproduction en milieu rural ivoirien*». Autrepart, 19 : 11-27.
- 2-Bhalotra, S., 2003, «*Child Farm Labor: The Wealth Paradox* », *World Bank Economic review*, 17(2),: 197-227.
- 3-Banque Mondiale, 2012, *Africa Pulse, An analysis of issues shaping Africa's economic future*, Avril 2012, Volume 5.
- 4-Chen M., Vanek J., Lund F., Heintz J., Jhabvala R. et Bonner C., 2005, *Le progrès des femmes à travers le monde : les femmes, le travail et la pauvreté*. Aperçu, Fond des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).
- 5-Diallo, Y., 2008, *Les activités des enfants en Afrique subsaharienne: les enseignements des enquêtes sur le travail des enfants en Afrique de l'Ouest*, UCW-SIMPOC Working Papers.
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.
- 6-Lachaud, J.P., 2008, *Le travail des enfants et le revenu des ménages à Madagascar Dépendance spatiale et non-linéarité*, Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.
- 7-Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2011, *Les bonnes pratiques émergentes de la lutte contre les pires formes de travail des enfants dans les communautés de producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest*.
- 8-Chen., Shaohua et Martin, R., 2005, *How Did the World's Poorest Fare in the 1990s ?*, *Review of Income and Wealth* 47(3) : 283-300.
- 9-Schlemmer, B., 1996, *L'enfant exploité : oppression, mise au travail, prolétarianisation*. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; ORSTOM.